

LIVRET ACCUEIL

Des fondations solides pour
un savoir éclairé



SOMMAIRE

- 1- Qui sommes nous
- 2- Nos engagements qualité
- 3- Vos formateurs
- 4- Les formations
- 5- Déroulement de la formation
- 6- Droit et devoir des stagiaires
- 7- Votre présence
- 8- Accueil des stagiaires en situation de handicap
- 9- Evaluation de la formation

1/ Qui sommes nous

Face aux défis multiples et aux sollicitations constantes, il est essentiel pour un élu de disposer des compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées. Notre organisme de formation se consacre à offrir à chacun les outils et méthodes pour mieux appréhender leur mission et optimiser leur efficacité au quotidien.

2/ Nos engagements qualité

Novascola est l'organisme de formation qui s'engage à vous proposer :

- Des formations spécifiques, expressément validées pour répondre à vos attentes.
- Des intervenants qualifiés aux compétences techniques et pédagogiques vérifiées.
- Une amélioration continue en restant en permanence à votre écoute.

3/ Les Formateurs

Tous les intervenants répondent aux critères de sélection mis en place au sein de Novascola, leurs compétences techniques et pédagogiques ont été validées dans le cadre de notre démarche qualité.

4/ Les Formations

Le choix de la localisation de chaque formation est effectué de façon à disposer des conditions matérielles nécessaires (vidéo projecteur, tableau, feutres) et au plus proches des personnes inscrites à la session.

5/ Déroulement de la Formation

Les horaires sont donnés dans la convocation envoyée à l'entreprise par mail. Ils sont fixés dans le but de vous apporter une qualité pédagogique. Chaque formation dispensée par Novascola est calquée sur une durée préconisée. Il est donc important, pour la qualité de la session de formation et pour le groupe de stagiaires, que nous respectons (sauf cas de force majeure) les horaires prévus dans la convocation. Chaque séance prévoit un intercour. Cette séquence temps est l'occasion d'un dialogue personnalisé entre les formateurs et les personnes présentes. Dialogue personnalisé qui permet de prévenir les ruptures de parcours. Là également, l'indication a été donnée aux formateurs pour que cette présentation intervienne en début de séance.

6/ Droit et devoir des stagiaires

Les stagiaires doivent avoir pris connaissance du règlement intérieur qui a déjà été envoyé à l'entreprise par mail. Ils doivent s'y conformer. Il s'agit d'un document obligatoire et prévu par le Code du Travail. Ce document précise des dispositions qui s'appliquent à tous les stagiaires de formation durant nos sessions et notamment les mesures en matière d'hygiène sécurité et les règles à respecter. Il a pour but de permettre un bon fonctionnement des sessions de formation. Il vous est demandé d'en prendre connaissance, il est mis à disposition de tous dans la salle de formation.

Le téléphone portable sera mis sur le mode silencieux, les appels ne pourront se faire que pendant les pauses.

Nous sommes à l'écoute de tous les stagiaires, et ce, tout au long de la session de formation.

7/ Votre présence

Votre présence est impérative tout au long de la formation dans le cadre de son bon déroulement. Si vous rencontrez une difficulté particulière nous vous invitons à l'évoquer avec le formateur et avec notre siège (coordonnées plus haut).

Afin de confirmer votre bonne présence aux sessions ou stages, une feuille d'émargement sera à signé.

8/ Accueil des stagiaires en situation de handicap

Toutes les sessions répondent aux problèmes d'accessibilités et afin de garantir un accueil attentif et adapté au public handicapé il sera demandé la nature du handicap.